

ID: 057-215706284-20200616-2020_0051-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2020/051

Conseillers elus: 27 - En Fonction: 27 - Presents: 26

SÉANCE EN DATE DU 16 JUIN 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDIOT, MAIRE.

<u>POINT 15</u>: TIRAGE AU SORT EN VUE DE LA FORMATION DE LA LISTE PREPARATOIRE DU JURY CRIMINEL POUR 2021

Le conseil municipal,

En application de l'arrêté préfectoral en date du 17 avril 2020,

Après avoir procédé publiquement au tirage au sort de 12 noms sur la liste électorale de la commune pour dresser la liste préparatoire de la liste annuelle du jury criminel pour l'année 2020,

A l'unanimité des voix,

- désigne les numéros suivants : le 2 001, 666, 89 ,850, 410, 325, 2 451, 2 020, 3 433, 2 422, 1 250 et 333.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 17 juin 2020

Pour extrait conforme, Sarralbe, le 17 juin 2020 Le Maire, Pierre-Jean DIDIOT